

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **9 (1873)**

Heft 20

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

SAINT-IMIER.

9^e année.



15 OCTOBRE 1873

N^o 20.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Presse italienne. — Enseignement des langues modernes. — Correspondance neuchâtoise. — Chronique bibliographique. — Partie pratique. — Chronique scolaire.

Presse pédagogique italienne.

(Second article.)

Aux organes de l'Éducation dans la péninsule, mentionnés dans notre n^o 14, il faut ajouter les seize feuilles suivantes :

Milan. — *Le Sténographe*.

Turin. — *L'Instruction*. — *L'Observateur scolaire*. — *La Gazette des Etudiants* (rédigée par eux).

Florence. — *L'Educazione*.

Padoue. — *L'Etincelle*.

Salerne. — *Il giovane Instituteore*. — *La Civiltà* (*Scuola, Patria, Famiglia*).

Eboli. — *L'Amélioration*.

Vérone. — *L'Album des Jeunes gens*.

Bibbiena. — *La Maîtresse élémentaire*.

Palerme. — *La Nouvelle Ecole historique.*

Catane. — *L'Edicateur sicilien et l'Archimède.*

Messine. — *Le Peloritain.*

Trieste. — *Studio e Lavoro* (Etude et travail, rédigé par M. Alexandre Ciatto et une douzaine de collaborateurs des deux sexes).

Bologne. — *L'Institutrice*, feuille bi-mensuelle qui paraît depuis le 15 août 1873. Le premier numéro de cette feuille renferme, par parenthèse, une mention très-honorable des articles d'un de nos collaborateurs, M. Lépine. L'auteur de cette mention, M. Tavigheri donne même à ses lectrices une leçon d'intuition calquée sur celles de M. Lépine, que nous invitons fraternellement à nous continuer ses intéressantes communications. Nous n'avons pas reçu les lignes au sujet desquelles il a adressé une réclamation au comité.

Le rédacteur de l'*Edicateur italien* de Milan, M. Ignace Cantù, en reproduisant notre article sur la pédagogie italienne, a bien voulu y ajouter toutes sortes de choses agréables pour le rédacteur de l'*Edicateur* de la Suisse romande. Ces éloges nous rendraient confus, s'il n'y avait assez de gens ici, autour de nous, pour nous rappeler à la modestie, à l'humilité même, pour peu que nous fussions tenté de nous en écarter.

Du fond de l'Italie, de cette ville de Salerne, l'ancienne cité autrefois si célèbre par son école de médecine la plus ancienne de l'Europe, nous recevons encore la lettre suivante du rédacteur de l'*Edicateur* de cette ville :

Respectable Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup de plaisir votre article intitulé : *Organes de la pédagogie italienne* ; parce que je vois que les étrangers les plus éclairés ont la conviction qu'en Italie on travaille sérieusement pour relever l'instruction publique au degré des Etats les plus civilisés des deux mondes.

Cependant, je ne saurais disconvenir que ma satisfaction a été plus vive encore en lisant dans votre revue *que la Sicile a tenu à ne pas se laisser distancer par Naples* ; et, en cet endroit, entre autres, vous n'avez pas dédaigné d'annoncer même mon journal qui vient de paraître. C'est pour cela que je crois devoir vous remercier de tout mon cœur. En vous priant d'accueillir mes plus sincères compliments, j'ai l'honneur d'être à jamais

Votre très-dévoué serviteur

S. GIUFFRIDA.

Catane, le 5 août 1873.



De l'enseignement des langues modernes.

Ayant lu dernièrement l'*Encyclopædie des philologischen Studiums der neueren Sprachen*, par B. Schmitz, j'ai de nouveau senti combien il est nécessaire encore de rendre attentif, même les instituteurs, à l'importance de l'enseignement des langues modernes. Pensant d'ailleurs que cet enseignement aurait besoin de certaines réformes dans nos écoles romandes, je crois qu'il y aurait quelque intérêt à faire connaître au moins un résumé des idées d'un philologue aussi distingué que M. Schmitz.

Les thèses suivantes résument les pages 340 à 385 de l'ouvrage cité. Sans doute, plusieurs de ces thèses sembleront discutables. Si je n'avais pas craint de trop prolonger cet article, j'aurais moi-même ajouté plusieurs remarques. Mais qu'on médite, qu'on discute; il pourrait, je l'espère en résulter quelques progrès! — Ce que je désirerais surtout, c'est de rendre attentifs les jeunes instituteurs à l'utilité, je dirai même à la nécessité d'étudier une langue étrangère.

AUG. REITZEL.

1. On apprend pour savoir, pour retenir et pour mettre à profit ce que l'on a appris. En apprenant, on se forme, on se développe, on acquiert de la culture (*Bildung*). Il y a tant de choses à apprendre qu'il ne faut pas s'arrêter à ce qui doit seulement *apprendre à apprendre*.

2. De même que les Romains, s'ils voulaient se trouver à la hauteur de leur époque, devaient savoir le latin et le grec; de même aujourd'hui, chaque homme cultivé devrait connaître les trois langues principales du monde civilisé: le français, l'allemand et l'anglais. — Les langues anciennes sont indispensables à celui qui aspire à une culture scientifique supérieure; la connaissance des trois principales langues modernes est importante pour tous et avant tout.

3. On apprend les langues anciennes et modernes par la même raison, c'est-à-dire, pour les retenir et pour s'en servir. On se sert d'une langue en se mettant en rapport avec le peuple qui la parle. Dans la littérature, nous trouvons le meilleur de ce qu'un peuple a dit ou écrit; nous y trouvons ce que le peuple a de plus individuel et de plus intime; c'est donc principalement la littérature que nous devons chercher à connaître, et ce n'est pas surtout en vue de la vie pratique que nous étudions les langues modernes. Parmi les personnes qui étudient le français en Allemagne, combien y en a-t-il qui aient réellement l'occasion de parler à un Français?

4. Moins on étudie de langues, mieux cela vaut. Sans doute, l'étude des langues est la base de la culture intellectuelle ; mais l'influence salutaire de cette étude est d'autant plus grande que cette étude est plus approfondie. Savoir à fond une autre langue, outre sa langue maternelle, a plus de valeur que d'en connaître 4 ou 5 superficiellement. Et alors même qu'une traduction ne rend jamais parfaitement l'original, mieux vaut lire une bonne traduction que de déchiffrer péniblement un original que l'on ne comprend qu'à moitié. D'ailleurs l'homme a autre chose à apprendre que des langues.

5. Si l'enseignement des langues étrangères doit produire des résultats satisfaisants, il ne doit pas commencer de trop bonne heure, ni embrasser trop tôt plusieurs langues. C'est une folie que d'enseigner trois langues étrangères à des enfants de 11 à 12 ans. L'enfant doit déjà connaître jusqu'à un certain degré sa langue maternelle avant de commencer l'étude d'une langue étrangère, ce qui ne devrait avoir lieu qu'à l'âge de 9 ou 10 ans. Ensuite il faudrait laisser à l'enfant le temps de bien s'approprier cette première langue étrangère, avant de le charger de l'étude d'une autre langue ; pour cela, il faudrait bien 4 ans ; donc ce n'est qu'à l'âge de 13 à 14 ans qu'on devrait commencer l'enseignement d'une autre langue ¹⁾.

6. Le premier enseignement d'une langue étrangère doit être particulièrement développé. 2 ou 3 heures par semaine ne suffisent pas ; dans ce cas, l'enfant oublie presque tout d'une leçon à l'autre. Nous autres, grandes personnes, nous nous occupons, chaque jour, plusieurs heures du même objet d'étude. Une heure par jour devrait être le *minimum* pour le commencement de l'étude d'une langue étrangère. Dans les établissements d'instruction moyenne, à Lausanne, il y a en général 3 ou 4 leçons d'allemand par semaine pour des classes qui comptent 30 élèves ou davantage ; dans certaines écoles de Berne, nous trouvons 6 ou 7 heures de français par classe et par semaine, et cependant nous ne croyons pas que l'étude de l'allemand soit plus facile que celle du français.

7. D'abord les langues vivantes, plus tard les langues mortes ²⁾. Celles-là s'apprennent mieux dans l'enfance, celles-ci mieux plus tard. Chaque maître de langues classiques ne connaît-il pas des jeunes gens qui ont commencé leurs études bien

¹⁾ Une opinion analogue a été développée au congrès des instituteurs à Aarau par les pédagogues de la Suisse allemande, M. le recteur Hunziker en particulier. (Note de la Rédaction.)

²⁾ L'opinion contraire est la plus accréditée, les langues anciennes étant considérées comme la base des modernes. (Note de la Rédaction.)

tard et qui ont pourtant rapidement devancé ceux qui avaient commencé à 9 ans ? — Il est vrai que le latin est la base historique du français et de l'anglais ; mais il ne s'en suit pas qu'il en soit aussi la base pédagogique et méthodique.

8. L'étude des langues modernes forme l'esprit pour le moins autant que celles des langues anciennes. Quant aux ouvrages littéraires, on peut prétendre que les littératures modernes contiennent des œuvres qui ne le cèdent aucunement à celles des littératures anciennes, au point de vue de cette simplicité grandiose et de cette beauté régulière que nous admirons dans les œuvres classiques, tandis que les écrits modernes surpassent de loin les anciens quant à la hauteur et à la richesse des idées. — Si l'on considère les langues sous le point de vue matériel, l'esprit de l'enfant se développe certainement autant en apprenant le génitif *des Vaters* qu'en apprenant *patris*. Comprendre la construction d'une période allemande offre à l'élève français autant l'occasion de mettre en jeu ses facultés intellectuelles que d'analyser une période latine.

9. L'allemand et l'anglais offrent autant de difficultés que le latin et le grec. On représente l'étude des langues classiques comme un exercice sévère où toutes les facultés de l'intelligence sont fortifiées. Mais est-ce que la grammaire allemande n'effraie pas tous les élèves, tellement elle est hérissée de difficultés ? Et la connaissance des mots et des tournures de phrases nécessaires s'acquiert-elle si vite et si facilement ? Et d'un autre côté, ne rend-on peut-être pas, par une méthode défectueuse, l'étude du latin plus difficile qu'elle ne l'est ?

10. Les langues modernes sont pour le moins aussi belles que les langues anciennes. On vante sans cesse les beautés du grec. — Mais qu'est-ce que les beautés d'une langue ? Est-ce l'harmonie ? La langue de tout peuple civilisé est harmonieuse, quand elle est bien parlée. Connait-on d'ailleurs bien la prononciation ordinaire des anciens Grecs ? — Les belles idées bien exprimées ? On en trouve dans toutes les langues, comme on trouve aussi dans toutes le contraire.

11. La force éducatrice de l'étude des éléments (rudiments) d'une langue est déjà très-considérable. Tous les exercices qui se rapportent à cette étude, occupent et développent à la fois la mémoire, l'imagination, la pénétration, etc. Rien n'exige autant que cette étude une attention concentrée et une application soutenue ; rien n'offre autant d'occasions de vaincre les difficultés par la persévérance.

12. Ce qui a aussi son importance, sous le point de vue éducatif, c'est la prononciation et les exercices de conversation, deux choses essentielles dans l'étude des langues modernes.

Les efforts qu'il faut faire pour arriver à une prononciation relativement bonne, sont une gymnastique salutaire pour l'oreille et pour les organes de la parole, et ils habituent en même temps à l'ordre, à la clarté, à l'exactitude. Dans les exercices de conversation, l'élève doit d'abord écouter bien attentivement pour comprendre la question qu'on lui adresse. Ensuite quel travail intellectuel ne faut-il pas pour trouver et pour arranger rapidement les mots, afin de former une réponse convenable. (Ne pas confondre ce que les grammaires appellent ordinairement « exercices de conversation » avec ce que ces exercices, dont le livre de lecture fournira surtout la matière, doivent réellement être).

13. On apprend bien des choses en étudiant convenablement une langue : nombre de faits de l'histoire, des sciences naturelles, etc., s'y présentent. Même le mot comme tel peut déjà enrichir notre esprit en nous rendant plus claire, plus précise la chose, l'idée qu'il représente.

14. Les langues modernes sont utiles ou nécessaires à tout le monde ; leur étude devrait donc être obligatoire dans toutes les écoles moyennes ou supérieures. Le latin et le grec trouveraient leur place dans les classes supérieures des gymnases (élèves de 17 à 19 ans).

15. Savoir parler en latin, savoir faire des vers latins ou grecs, c'est un art monacal. — Il serait donc nécessaire de modifier l'ancienne méthode de l'enseignement des langues classiques.

16. Plan d'étude de M. Schmitz. — Avant l'âge de 16 ou 18 ans, le jeune homme ne peut ni ne doit choisir de carrière. Mais si les parents l'ont envoyé à l'école industrielle au lieu de l'envoyer au collège latin, ou vice-versà, le jeune homme voit se fermer pour lui toute une catégorie de vocations. Il vaudrait donc mieux n'avoir qu'une seule école qui conduisît tout le monde à un certain degré de culture nécessaire à tous ¹⁾. Il suffirait d'embrasser les branches spéciales à 18 ou 19 ans.

D'un autre côté, comme la plupart des élèves des gymnases, etc., quittent les bancs de l'école à 15 ou 16 ans, il faudrait qu'on parcourût dans toutes les classes moyennes un cycle d'études relativement complet. — Pour les enfants au-dessous de douze ans, pas de leçons d'histoire, de géographie, de sciences naturelles proprement dites ; tout cela devrait rentrer dans l'enseignement de la langue maternelle, basé sur un livre de lecture. (Peu de devoirs à faire à la maison pour les enfants de cet âge).

¹⁾ Cette observation de l'auteur demande une attention particulière et mérite d'être examinée avec soin. (Note de la Rédaction,)

17. Dans les 3 années d'études inférieures, les leçons se divi-
seraient ainsi :

Français	6 h.
Allemand	6 »
Arithmétique	6 »
Ecriture	4 »
Dessin	4 »
Chant	2 »

28 h.
(2 heures de gymnastique).

5 ^e (ou 6 ^e) année d'étude :	Dernière année du gymnase.
Français (et religion) 6 h.	Français 2 h.
Allemand 4 »	Allemand et anglais 6 »
Anglais 6 »	Latin 6 »
Histoire et géographie 2 »	Grec 6 »
Mathématiques 4 »	Histoire et géographie 2 »
Sciences naturelles 4 »	Mathématiques 4 »
Dessin 2 »	Sciences naturelles 2 »
Chant 2 »	Chant 2 »
<hr/> 30 h.	<hr/> 30 h.

CORRESPONDANCE NEUCHATELOISE

Peseux, 1^{er} septembre 1873.

Dans votre numéro du 1^{er} juillet, page 203, je lis, dans l'article qui rend compte des conférences des instituteurs neuchâtelois, les deux phrases suivantes :

« M. Paroz se montre partisan en pratique et en principe des peines corporelles condamnées par la loi. Il cite pour exemple du bon effet de la surveillance exercée par les instituteurs, *l'action des frères ignorantins qui accompagnent leurs élèves jusqu'à la maison !!!!* »

Ces deux phrases, suivies de quatre points d'exclamation, m'ont, je l'avoue, un peu surpris dans un journal aussi modéré que l'*Educateur*, et j'ai ouvert le *compte-rendu* des conférences générales pour voir si ce compte-rendu pouvait justifier ces quatre points d'exclamation. Or voici ce que dit le compte-rendu :

« Touchant une idée émise par la section de Neuchâtel, qui propose d'éloigner de l'école publique les polissons qui en entravent la marche, et d'en former une classe particulière, M. Paroz ne croit pas que cette mesure remédierait au mal, car l'influence pernicieuse de ces mauvais élèves s'exerce surtout hors de l'école. Il parle également des peines corporelles, et *sans les*

approuver en principe, il croit cependant que le temps n'est pas éloigné où nous devons en user, si nous voulons réprimer l'esprit d'indiscipline qui s'empare de notre jeunesse actuelle. Il raconte qu'une commission d'éducation avait autorisé l'usage de la verge, mais que pour prévenir tout excès, elle avait ordonné que cette verge fût suspendue à une hauteur telle que l'instituteur devait monter sur une chaise pour la prendre. En outre l'instituteur devait appeler l'élève près de lui, et lui adresser une réprimande avant de le frapper. Par suite de ces longueurs, le maître avait le temps de réfléchir, et la punition ne risquait pas d'être trop sévère. M. Paroz appelle également l'attention des instituteurs sur la surveillance hors de l'école. A ce propos, il cite l'exemple des frères ignorantins, qui accompagnent leurs élèves à la maison. Sans vouloir nous astreindre à une corvée semblable, il croit cependant que l'on obtiendrait sous ce rapport de bons résultats par l'établissement de surveillants de quartier. »

Cette citation du compte-rendu suffit pour démontrer que l'*Educateur* a défigurés mes pensées et qu'il les a en outre présentées avec un ton de mépris, qui ne devrait pas se glisser dans une discussion aussi grave et aussi complexe que celle de la discipline.

J'espère, M. le Rédacteur, que vous voudrez bien insérer cette réclamation dans un prochain numéro et agréer mes salutations respectueuses.

J. PAROZ.



CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

L'Année géographique, revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, missions, relations et publications diverses relatives aux sciences géographiques et ethnographiques, par M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN. (11^e année, 1872).

Conférences de cartographie théorique et pratique, données à l'école normale d'Albertville (Savoie) en octobre 1871.

Il y a longtemps déjà que des voix autorisées ont signalé l'insuffisance, la nullité même de l'étude de la géographie dans les écoles de la France. Mais ces voix prêchaient dans le désert, et il a fallu les récents désastres qu'on connaît, pour ouvrir les yeux du gouvernement et des hommes d'école sur cet état d'infériorité, contrastant singulièrement avec celui du peuple vainqueur.

Aujourd'hui, il semblerait que le peuple français voulût regagner le temps perdu, en cherchant à s'initier, avec une fiévreuse ardeur, à la science de la terre : de chaleureux discours sont prononcés dans le sein des assemblées politiques et des sociétés savantes ; des conférences de cartographie sont données, ici et là, aux instituteurs, et de nombreux ouvrages, traitant de la géographie et de la manière de l'enseigner, voient le jour à chaque instant.

Résultera-t-il de tout cela un progrès réel et solide, ou bien ne sera-ce

qu'un enthousiasme passager, un feu de paille, comme on dit vulgairement ? L'avenir se chargera de répondre à cette question. En attendant, voici deux écrits dont l'importance est loin d'être la même, mais qui tendent néanmoins à un but identique, et que nous devons signaler à nos lecteurs.

I.

L'année géographique, publiée par M. Vivien de Saint-Martin ¹⁾, un des hommes qui en France, ont le plus contribué à la vulgarisation des connaissances géographiques, en est à sa dixième année « qui serait la onzième, dit la préface, si les lugubres événements de 1870 n'y avaient apporté une interruption forcée. »

Cet ouvrage, riche en faits intéressants et en données scientifiques, traite de toutes les découvertes géographiques, ethnographiques, ethnologiques, épigraphiques, etc., qui ont été faites pendant l'année. Les écrits publiés sur tel ou tel pays y sont consignés avec soin, de même que les rapports des commissions scientifiques et militaires chargées de lever la carte topographique de pays peu ou mal connus. Des cartes détaillées permettent de suivre, dans leurs explorations, ces hardis voyageurs, qui ne craignent pas d'affronter les plus grands dangers pour enrichir la science de faits nouveaux. Des extraits de récits des plus célèbres de ces explorateurs tempèrent l'aridité de certaines nomenclatures, et donnent à ce volume un charme et un piquant tout particuliers.

Chaque pays a sa place, dans cette espèce de panorama géographique ; mais il est évident que la part est plus considérable pour certains endroits qui, soit pour une cause soit pour une autre, attirent tout spécialement l'attention des amis des études géographiques.

C'est ainsi que les investigations de Liwingstone, de Samuel Backer ²⁾, du lieutenant Grandy ³⁾, de Karl Mauch, du Dr Nachtigal, de Werner Munzinger, notre compatriote, dans cette région de l'Afrique centrale qui, pareille à une forteresse redoutable, est attaquée aujourd'hui de tous côtés, — sont consignées avec soin et avec le plus de détails possibles.

¹⁾ M. Vivien de Saint-Martin est auteur de plusieurs ouvrages très-appreciés, entre autres les suivants : Carte électorale et administrative ; Atlas universel ; Tables chronologiques ; Géographie de la France ; Histoire générale de la révolution française ; Histoire de Napoléon ; Histoire universelle des découvertes géographiques des nations européennes dans les diverses parties du monde (son œuvre capitale) ; Etude de Géographie ancienne et d'éthnographie asiatique, etc.

²⁾ D'après des lettres récentes écrites par Sl-Backer, il paraît que sa mission a parfaitement réussi : tous les Etats nègres du bassin du Nil blanc se sont déclarés tributaires de l'Egypte, le trafic des esclaves a été empêché et la civilisation européenne va prendre possession de ces vastes contrées. Un célèbre voyageur affirme un fait qui bouleverserait toute la géographie de l'Afrique centrale : l'identité des lacs Albert, Niansa et Tanganika.

³⁾ Chargé par l'Angleterre de chercher à pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique en remontant le Congo ou Zaïre ; il a quitté Liverpool le 30 novembre 1872.

En Asie, le lecteur suit avec intérêt les travaux de la commission anglaise et ceux des ingénieurs français, qui ont pour mission de dresser une carte exacte de la Palestine avec la situation des villes et villages, des ruines, des routes, etc. Il peut parcourir sur les pas de Malzan ou de Jos. Halévy des contrées de l'Arabie jusqu'ici inconnues, ou avec M. Schliemann, assister aux fouilles entreprises sur l'emplacement de l'ancienne Troie. ¹⁾ La Perse, sur laquelle le récent voyage du Chah a attiré l'attention; le Touran, dans lequel s'avancent graduellement les Russes; l'Inde avec sa nombreuse population et ses ressources considérables; la Chine, qui s'ouvre peu à peu aux Européens; le Japon où la fièvre des innovations et du progrès semble s'être emparée de toutes les classes de la population, — tous ces pays offrent des particularités aussi remarquables qu'inattendues.

La Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Calédonie en Océanie; le Brésil, dans l'Amérique du Sud; les Etats-Unis avec leur mouvement industriel et commercial immense ²⁾; le Far West et son chemin de fer; les Indiens avec leur nombre, leurs stations, leurs tribus et leurs mœurs, voilà tout autant de points qui offrent le plus vif intérêt.

Ajoutons encore les éciits dramatiques des diverses expéditions au pôle nord ³⁾, ainsi que des données statistiques sur le mouvement économique des divers Etats de l'Europe, et nous en avons dit suffisamment pour donner une idée de cette importante publication, et faire désirer, à tous les amis des études géographiques, de la voir enrichir leur bibliothèque.

II.

La seconde publication dont nous avons à parler, est un opuscule d'une trentaine de pages contenant une lettre de M. Haillecourt, inspecteur d'Académie, au Conseil Général de Chambéry, relative à l'enseignement de la géographie; une conférence de cartographie faite par M. Dufaud, maître-adjoint à l'école normale; le résumé de trois conférences données par M. Clerc, inspecteur primaire, à vingt-neuf instituteurs de la Savoie. L'une a pour objet la lecture de la carte de l'état-major et les deux autres portent sur la météorologie, les instruments qu'on y emploie et l'utilité des documents qu'on en tire.

M. Dufaud conseille aux instituteurs de dessiner eux-mêmes leurs cartes géographiques sur les murs de la salle d'école et indique les procédés à employer

¹⁾ On peut lire, dans la Famille du 1er septembre de cette année, un très-intéressant article au sujet des richesses merveilleuses sur lesquelles, au bout de trois années d'efforts infructueux, M. Schliemann vient de mettre la main.

²⁾ Les derniers recensements des Etats-Unis accusent une population de 38 millions 513,955 âmes, dont 33,586,989 de race blanche; 4,480,000 noirs, 383 mille 712 Indiens et 63,254 Chinois.

³⁾ Le Dr Pétermann publie, depuis 1868, dans les *Mittheilungen*, une suite de Mémoires, Notices, Relations, accompagnées de cartes originales, relatifs à la région polaire. La dernière relation porte le numéro 72!

pour réussir dans cette opération ¹⁾. Selon lui, les cartes à *fresque* sont d'un plus bel effet que les cartes en papier; leur teintes vives permettent d'embrasser le dessin de plus loin; elles font l'ornement et la propreté des murs; elles peuvent durer fort longtemps ²⁾ et elles coûtent beaucoup moins cher. En outre, le public, toujours prompt à admirer ce qui frappe les yeux, concevra une idée avantageuse du savoir de l'instituteur, sans compter que celui-ci éprouvera le plus vif plaisir à enseigner la géographie au moyen de cartes qui seront son propre ouvrage.

A. BIOLLEY.

Premier livre de lecture, par C. W. JEANNERET, secrétaire du collège de la Chaux-de-Fonds, 3^e édition refondue et augmentée.

Petit vocabulaire français, correspondant au Livre de lecture, par le même.

Manuel gradué de récitation française (poésie et prose), suivi de préceptes sur la lecture et la récitation, à l'usage des écoles primaires, par le même; 2^e édition, 1^{er} 2^e et 3^e degrés.

Premiers exercices de lecture et de récitation à l'usage des classes enfantines, 3^e édition, par le même.

Morceaux choisis de récitation d'après le programme des 5^e 4^e et 3^e primaires de la Chaux-de-Fonds, par le même.

On se plaint, sans cesse, de ce que les écoles de la Suisse romande doivent être tributaires de la France pour leurs livres et manuels; mais, ces plaintes sont-elles toujours très-fondées? Ne possédons-nous pas d'excellents manuels d'histoire, de géographie, de langue française même dus à nos écrivains et à nos pédagogues nationaux? La Suisse romande n'offre pas, il est vrai, un champ d'écoulement, pour les livres d'école, pareil à celui de notre grande voisine; mais si nous étions assez sages pour ne pas le restreindre encore en le fractionnant, par de ridicules motifs de rivalités cantonales ou par les questions confessionnelles, il serait suffisant pour encourager et rémunérer de leurs travaux les hommes qui, chez nous, s'occupent à écrire pour l'éducation de l'enfance.

Quoiqu'il en soit, voici toute une série de petits livres d'école revêtant un double caractère national, et par l'origine de l'auteur, et par les nombreux et judicieux morceaux empruntés à quelques-uns des écrivains suisses les plus populaires ³⁾.

¹⁾ D'après ce procédé on prépare le mur au moyen de deux couches de plâtre; on imbibe la dernière d'eau dans laquelle on a fait dissoudre de la colle forte, et lorsque cette couche est sèche, on en passe une seconde; puis on passe du *blanc de zinc* jusqu'à ce que la surface soit bien unie.

²⁾ Ce dernier avantage n'en sera véritablement un que lorsqu'il n'y aura plus de remaniements territoriaux. Depuis 1859, combien de fois la carte de l'Europe n'a-t-elle pas été bouleversée? Et qui sait ce que l'avenir nous réserve?...

³⁾ Porchat, Andrié, Favre, Bornet, Me Rilliet de Constant, Châtelanat, J. L. Moré, Recordon.

Mais ce n'est là qu'un des avantages de ces ouvrages : conçus d'après un plan gradué et méthodique, ils réalisent au mieux, à notre avis, le principe pédagogique : « *du connu à l'inconnu, du simple au composé,* » et sont éminemment propres, et pour le fond et pour la forme, à être mis entre les mains des élèves de nos écoles. Nous nous tromperions fort si, après s'être appropriés les excellentes choses que renferment les ouvrages de notre ami Jeanne-ret, nos enfants n'avaient pas des connaissances variées et solides sur l'ensemble des branches qui constituent le français proprement dit.

Donnons, ici, un spécimen de la méthode de l'auteur. *Le premier livre de lecture* renferme de nombreux morceaux sur : *la famille et les premiers devoirs; l'école et les premières connaissances; la campagne et les saisons; la ville et l'industrie,* etc. Or, dans le petit vocabulaire correspondant, les mots de chaque paragraphe sont groupés en leçons comme suit :

I. La famille et les premiers devoirs.

§ 1 à 9 du premier livre de lecture.

1^{re} Leçon (Du genre des substantifs).

§ 1. Famille, père, mère, frère, sœur, grand'père, grand'mère. — § 2. Parent, oncle, tante, cousin, cousine, beau-frère, belle-sœur, beau-fils, belle-fille, alliance.

DEVOIR. — 1^o Lire le texte des morceaux 1 et 2; — 2^o copier ces mots en les faisant précéder de l'article LE ou LA; — 3^o les apprendre à la maison pour les réciter à l'école.

Comme on le voit, la lecture marche de front avec l'écriture, la grammaire et la récitation (et plus tard, la composition), ce qui ne peut qu'être avantageux pour les enfants.

Aussi, nous expliquons-nous la faveur que les livres dont nous parlons ont trouvée auprès de la Direction de l'Instruction publique, qui les recommande, ainsi qu'au collège de la Chaux-de-Fonds, où ils sont tous introduits. Mais ce qui nous surprend encore davantage, c'est qu'ils ne soient pas plus répandus dans les écoles du reste du canton et même dans celles des cantons voisins. Nous sommes persuadés qu'ils y rendraient de réels services, et nous engageons vivement nos collègues à s'assurer par eux-mêmes de l'exactitude de nos assertions. On peut se procurer tous ces ouvrages à la librairie Hermann à la Chaux-de-Fonds. Le prix n'en est pas élevé.

A. BIOLLEY.

Nouveau Dictionnaire universel de la langue française par BOURSIN. RICHARD, libraire-éditeur, Genève, 56, rue du Rhône.

Voici, sous un format portatif et commode, un nouveau dictionnaire universel de la langue française contenant le vocabulaire français, des notices historiques, biographiques et mythologiques, les principaux termes usités dans les sciences et les arts, les locutions latines, anglaises et italiennes employées dans la conversation (864 pages). A ce dictionnaire de la langue fait suite sur papier rose un petit dictionnaire des communes de la Suisse en 114 pages par COUTURIER.

Le dictionnaire des mots français est très-instructif et offre une grande richesse dans sa brièveté. Pour la partie biographique, nous regrettons l'absence de quelques noms suisses célèbres en pédagogie ou en littérature, Pestalozzi et Girard, Vinet et Töpfer entre autres ; mais nous y voyons avec plaisir nombre de nos compatriotes Albert de Haller, Bonnet, Gesner, (Conrad, Salomon et Mathias).

Le dictionnaire des communes de la Suisse, quoique composé à Paris, c'est-à-dire à distance, nous a paru beaucoup plus exact que les publications de ce genre qui se font à l'étranger.

Nous signalerons, entre autres erreur, à corriger dans une seconde édition, *Chevrillez* pour *Chevrilles*, *le Sonnaz* pour la *Sonna* et *Onning* (Onnens) pour *Eningens*, ces trois localités dans le canton de Fribourg. Nous regrettons de ne pas savoir le prix de cet ouvrage.

Glossarium der Berlinischen Wörter und Redensarten von Dr. C. F. TRACHSEL.
Berlin, Kuhn 16, Groschen, 68 pages.

Le langage populaire des grandes villes comme Londres et Paris a déjà depuis longtemps attiré l'attention des philologues et des amis de la science et de leur pays.

La ville politique par excellence de l'Allemagne n'avait point encore de Glossaire de l'idiome qui y est parlé par le peuple. Un de nos compatriotes M. Trachsel essaie de lui en donner un et a fait un curieux recueil de berlinismes rangés par ordre alphabétique.

Nous avons eu la fantaisie, nous profanes, de pénétrer dans l'arcane des expressions de la grande ville des bords de la Sprée, et nous avons été surpris d'y trouver des expressions comme *Backfisch* (fille de 12 à 15 ans), puis le fameux : *er hat sich blamirt* (il s'est blâmé), que nos jeunes compatriotes revenus des universités d'outre-Rhin nous ont apportées depuis longtemps, mais que nous regardions comme tout aussi bien souabes que brandenbourgeoises. Quant au mot intraduisible de *Tallpatch* (gros dadais), il y a bien un demi-siècle que nous avons fait la connaissance intime de ce vocable, à Fribourg même, et nous étions loin de soupçonner qu'il fut originaire de la ville capitale du grand Frédéric.

Une des particularités les plus curieuses du volume de M. le Dr Trachsel, ce sont les rimes des enfants de Berlin, dont voici un échantillon :

Hast du einen Thaler : Si tu as un écu,

Geh'nach dem Markt : Va au marché,

Kauf dir eine Kuh : Achète-toi une vache,

Und ein Kälbchen dazu : Et un petit veau par dessus le marché,

Fass an das Schwänzchen : prends-le par la queue.

Didli Dänzchen : et danse tra la la.



PARTIE PRATIQUE

De la résolution des problèmes de géométrie.

Il n'y a pas de méthode générale pour trouver par une analyse purement géométrique la solution d'un problème quelconque de géométrie. On comprend que les données variant à l'infini et se trouvant entre elles dans des relations diverses, l'ordre du raisonnement est, par là même, influencé de diverses manières. Cependant il existe des principes qui, sans être généraux, sont pourtant communs à un grand nombre de problèmes et sont par conséquent d'une importance majeure.

On peut diviser les problèmes donnés dans les traités de géométrie en deux classes : l'une comprend les problèmes dans lesquels on propose de prouver certaines propriétés d'une figure géométrique ; l'autre est composée des problèmes *graphiques* ou de *construction*.

La première classe ne contient définitivement que des *théorèmes* à démontrer ; nous ne nous en occuperons pas. Quant aux problèmes de construction, nous nous en tiendrons à la géométrie plane.

Des problèmes graphiques.

La résolution des problèmes graphiques consiste dans la construction des figures géométriques à l'aide de points, de lignes, d'angles, etc., et cela de manière que la construction se fasse d'après certains principes théoriques connus et ne soit pas fondée sur des essais et des épreuves pratiques. Les moyens dont dispose la géométrie plane sont la ligne droite et le cercle. Toutes les constructions doivent donc être faites à la règle ou au compas.

On appelle *données* du problème les différents facteurs qui servent à la résolution de ce problème. Si ces données sont en nombre suffisant, de sorte qu'on ne trouve qu'une solution ou plusieurs égales, on dit que le problème est *déterminé*. Ex : *Construire un triangle étant donnés les trois côtés a, b, c*. Il est *indéterminé* quand les données permettent deux ou plusieurs solutions différentes. Ex : *Construire un triangle étant donnés deux côtés a et b et l'angle B opposé au plus petit côté (a étant > b)*. Les problèmes indéterminés peuvent être *limités* dans le nombre de leurs solutions, comme le cas ci-dessus qui en a deux ; ou ces solutions peuvent être *illimitées*, comme par ex : *Construire un parallélogramme étant donnés deux côtés adjacents a et b*.

Ce dernier cas arrive chaque fois que le nombre des données n'est pas suffisant pour la détermination du problème. Un problème est dit *impossible* lorsque les données sont en contradiction avec les propriétés de la figure demandée, et ne peuvent par conséquent conduire à aucune solution. Ex : *Construire un triangle étant donnés les trois côtés a, b, c, et cela de manière que $a + b$ soit $< c$* .

Le nombre des données nécessaires varie suivant ce que le problème réclame : Dans la construction d'une figure en un lieu quelconque du plan, il suffit pour la déterminer, d'avoir autant de données qu'il en faut pour établir les différents cas d'égalité de cette figure. C'est ainsi que le *triangle équilatéral*, le *triangle rectangle-isocèle*, le *carré*, le *cercle* sont déterminés par une seule donnée ; le *triangle isocèle*, le *triangle rectangle*, le *losange*, le *rectangle*, par deux ; le *triangle*, le *parallélogramme*, le *trapèze isocèle*,

par trois ; le trapèze, par quatre ; le quadrilatère, par cinq. On peut également prouver qu'un polygone de n côtés est déterminé par $(2n - 3)$ données. En effet, un polygone de n côtés se laisse diviser en $(n - 2)$ triangles. Le premier triangle est déterminé par 3 données, chacun des suivants par 2, donc $2(n - 2) + 1 = (2n - 3)$ données.

Quant aux problèmes qui outre la détermination de la figure, demandent encore sa position dans le plan, il faut en général un plus grand nombre de données. Ainsi, un point est déterminé par 2 données ; un cercle, par 3 ; un triangle, par 5, etc.

De plus, il faut remarquer que ces données doivent être indépendantes l'une de l'autre. C'est ainsi que la construction d'un triangle, étant donnés trois angles A, B, C, est ou indéterminée, puisque le troisième angle est le supplément de la somme des deux autres [$C = 180^\circ - (A + B)$], ou impossible si ces angles sont donnés à volonté et ne remplissent pas la condition fondamentale de la somme des 3 angles d'un triangle.

Les constructions géométriques doivent toujours avoir à la base une ou plusieurs propositions fondamentales, ainsi que certains problèmes importants qui sont généralement donnés dans les traités de mathématiques. Ainsi par exemple, les théorèmes sur lesquels s'appuient les constructions se rapportant au triangle, sont les 4 cas d'égalité :

1. Deux triangles sont égaux, quand ils ont un angle égal compris entre deux côtés égaux chacun à chacun.

2. Deux triangles sont égaux, quand ils ont un côté égal et deux angles égaux semblablement placés.

3. Deux triangles sont égaux, quand ils ont les trois côtés égaux chacun à chacun.

4. Deux triangles sont égaux, quand ils ont deux côtés égaux chacun à chacun et l'angle opposé au plus grand de ces côtés également égal.

Parmi les théorèmes peu connus qui peuvent être utiles dans certaines constructions d'un triangles, nous citerons :

1. La bissectrice d'un angle de triangle divise le côté opposé en 2 segments proportionnels aux côtés qui comprennent cet angle.

2. Deux médianes d'un triangle se coupent dans la proportion de 1 : 2.

3. Les trois hauteurs du triangle sont inversement proportionnelles aux côtés sur lesquels elles sont perpendiculaires.

H. GOBAT.
(A suivre).

Problème proposé par M. RENAUD, instituteur au Locle.

Chacun des segments déterminés par un décagone régulier inscrit mesurant 2 pieds 36 pouces carrés, calculer le rayon du cercle.

Les abonnés dont les noms suivent ont résolu correctement notre dernier problème d'alliage (v. n° 18) :

1° M. METTHEZ, instituteur, Courtemautruy ; 2° M. NAINÉ, instituteur, Neuveville.

La réponse correcte était 562,5 grammes.

Ed. PAGNARD.



FRIBOURG. — Les épurations et les éliminations à l'ordre du jour dans ce canton depuis 1857, n'ont pas cessé, à ce qu'il paraît. M. Pasquier, inspecteur d'école de 1834 à 1857, créé directeur de l'école normale d'Hauterive par le régime conservateur de M. Charles et membre du Grand-Conseil au début de ce régime, n'est pas assez croyant aux yeux de la *Camarilla* congréganiste que représente M. l'abbé Horner, l'aumônier de l'établissement, et qui avait déjà la haute main et la direction effective.

On a éliminé également, pour la même raison, un jeune professeur auquel on ne pouvait cependant reprocher ni une origine radicale ni la qualité d'élève de l'école cantonale. Mais M. Bise n'était pas assez docile aux ordres de son supérieur ecclésiastique. On a appelé aux fonctions de directeur-économiste un régent de Gruyère, nommé M. Gillet; c'est-à-dire que le directeur-pédagogue continuera à être M. l'abbé Horner.

Nous sommes convaincu que ce n'est pas de gaieté de cœur que le directeur actuel de l'instruction publique a prêté les mains à cette *razzia* de la congrégation. Mais on lui a forcé la main, comme on le faisait à son prédécesseur. L'ultramontanisme se plaint de la persécution, mais l'exerce impunément dans les cantons où il est le maître.

NEUCHÂTEL. — Les établissements supérieurs d'instruction publique réorganisés ont eu leur séance d'inauguration le 1^{er} octobre, dans la salle circulaire. MM. Numa Droz, Ayer et Favre ont lu des discours appropriés à la circonstance. M. Numa Droz a retracé l'histoire des trois Académies de 1864, 1866 et 1873. M. Ayer a parlé de l'organisation actuelle des cours.

M. Favre a jeté un coup d'œil sur le mouvement littéraire, scientifique et artistique dans le canton. Le Collège et les Facultés ne comptent pas moins de 28 professeurs et maîtres.

ALLEMAGNE. — Les instituteurs allemands sont fort recherchés dans l'Amérique méridionale et dans l'extrême Orient.

Le Chili a appelé des professeurs allemands à l'Université de San Yago. La république argentine n'a pas moins de 6 professeurs allemands à Cordova. Le Pérou a remis à un Allemand la direction de son collège et de son école réelle supérieure à Lima.

Le républicain de Colombie (Nouvelle Grenade) n'a pas appelé moins de 40 maîtres d'Allemagne. Costa-Rica, la république américaine centrale, veut organiser ses écoles normales d'après le système allemand. Les instituteurs allemands reçoivent dans ce pays un traitement considérable et le droit de bourgeoisie. Nous avons déjà dit en quelle estime les maîtres allemands sont au Japon; or, par parenthèse, une insurrection formidable menace, dit-on, les institutions et les aspirations des réformateurs.

BAVIÈRE. — A Munich les autorités ont décidé la création de deux écoles non confessionnelles. Elles seront ouvertes le 1^{er} octobre.

A Weissenfels, les 29 et 30 septembre, ont dû se réunir les instituteurs bavarois, autrichiens et suisses.

FRANCE. — M. Brousse, un libre penseur, dit-on, a légué 400,000 fr. pour la fondation d'une école, à laquelle le généreux donateur a légué aussi le beau château de Sarrazin.